

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 31 (1922)  
**Heft:** 44

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# SCHWEIZER HOTEL-REVUE

## REVUE SUISSE DES HOTELS

Nº 44

BASEL, 2. November 1922

Nº 44

BALE, 2 novembre 1922

**INSERATE:** Die einzellige Nonpareille-Zeile oder deren Raum  
50 Cts. Grösseempfehlungen 40 Cts. per Zeile.  
Ausländischen Umsatz 75 Cts. Reklamen fr. 2.— per Petitsale.  
Reklamen ausländ. Ursprung Fr. 250. Bei Wiederholung entspr. Rabatt.  
**ABONNEMENT:** SCHWEIZ: Jähr. Fr. 15.—, halbj. Fr. 8.—,  
vierjährl. Fr. 4,50, monatlich Fr. 1,75.  
Zuschlag für Postabonnementen in der Schweiz 20 Cts. Für das AUSTRALIEN  
werden die Frankaturkosten in Zuschlag gebracht. Für Änderungen von  
Adressen ist eine Taxe von 30 Cts. zu entrichten.

Organ und Eigentum  
des Schweizer  
Hotelier-Vereins



Organe et propriété  
de la Société suisse  
des Hôteliers

Erscheint jed. Donnerstag

Einunddreissiger Jahrgang  
Trente-unième année

Parait tous les jeudis

Postcheck- & Giro-

Redaktion und Expedition: Leonhardsstrasse No. 10, Basel.

TÉLÉPHONE

No. 2406.

Rédaction et Administration: Leonhardsstrasse No. 10, Bâle.

Compte de chèques

Konto No. V. 85.

Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: A. Kurér.

No. 2406.

postaux No. V. 85.

### Zur Notiz.

Mit Rücksicht auf den 1. November (Allerheiligen) gelangt die vorliegende Nummer einen Tag später zur Ausgabe.

Die Administration.

### Taxabbau.

Die Schweizerische Verkehrszenrale hat, wie hier in der vorletzten Nummer kurz erwähnt wurde, unter dem 10. Oktober an die Generaldirektion der Bundesbahnen als Präsident der Kommerziellen Konferenz der schweizerischen Transportanstalten eine Eingabe gerichtet, in welcher das Begehr gestellt wird, auf die Tagesordnung der nächsten Sitzung die folgenden Traktanden aufzunehmen:

1. Allgemeine Wiedereinführung von Reisebillets zu ermässigter Taxe;
2. Abschaffung der Schnellzugzuschläge;
3. Ausgabe von Sonnagsbillets.

In ihrer Begründung hebt die Verkehrszenrale zunächst hervor, dass sie es noch lieber sähe, wenn statt der von ihr beantragten Abbaumassnahmen eine allgemeine Herabsetzung der Personentarife Pfälz greifen würde, dass sie jedoch mit Rücksicht auf die derzeitige prekäre Finanzlage der Transportunternehmungen auf die Stellung eines dahinzielenden Postulats verzichte. Umso dringlicher erscheint ihr dagegen die Wiedereinführung von Reisebillets zu ermässigter Taxe, welche Massnahme einem allgemeinen Bedürfnis entspreche und aller Voraussicht nach eine wesentliche Steigerung des Reisendverkehrs herbeiführen würde.

Hinsichtlich der Schnellzugzuschläge sodann führt die Eingabe aus, diese Tariffassnahme sei in den schwierigsten Zeiten des Krieges getroffen worden, um den Lokalverkehr von den Schnellzügen fernzuhalten. Die daraus fliessenden Einnahmen hätten sich jedoch bereits deshalb reduziert, weil inzwischen bei einer ganzen Anzahl von Zügen auf die Erhebung der Zuschlagssteuer verzichtet wurde. Des ferneren seien für die Fahrplanperiode 1923/24 weitere einschlägige Erleichterungen vorgesehen, weshalb die finanzielle Seile der Angelegenheit immer mehr ihre anfängliche Bedeutung verlieren. Darauf anschliessend weist die S. V. Z. weiter darauf hin, dass heutige eine Anzahl von Zügen zuschlagspflichtig seien, denen der Charakter von Schnellzügen nicht zukomme. Unbillig sei auch die Einberechnung eines gewissen Prozentsatzes des Schnellzugzuschlags in die Taxe der kombinierten Billets, nachdem das Publikum bisher annehmen durfte, diese Billets berechtigten zur Benutzung aller fahrplässigen Züge mit Wagenklassen, auf welche die gelösten Billets laufen. Aus all diesen Gründen beantragt daher die S. V. Z. die gänzliche Abschaffung der Schnellzugzuschläge, um zum Schlusse noch die Ausgabe von Sonnagsbillets zu postulieren mit dem Hinweis darauf, dass diese Massnahme auch jene Kreise dem Tourismus wieder zuführen würde, die heute zufolge der hohen Taxen vielfach in ihren Ferien zu Hause bleiben.

Sowiet in kurzgefasstem Auszuge die Eingabe der Verkehrszenrale! Zu den einzelnen Begehren derselben ist zu sagen, dass Punkt 1 sich deckt mit einem Programmpunkt der am 12. Oktober in Bern tagenden Verkehrsconferenz unserer wichtigsten Bahnen, die pro Frühjahr 1923 die Wiedereinführung von Reisebillets mit einer Ermässigung von 20 Prozent der Gesamttaxe für Hin- und Rückfahrt in Aussicht nahm. Den Interessen von Reiseverkehr und Hotellerie wird damit jedoch noch nicht genügend Rechnung getragen. Unser Erwerbszweig muss vielmehr das Verlangen stellen, es möge auf die nachstjährige Saison hin dem Gedanken eines allgemeinen Taxabbau nähergetreten werden, den übrigens auch die S. V. Z. als zeitgemäß erachtet, obschon sie dieses Begehr mit Rücksicht auf die gegenwärtige Finanzlage der Transportunternehmungen für einmal noch zurückstellt. Wir glauben, sie lue-

damit Unrechtf., m. a. W. sie freibe ihre Rücknahme zu sehr auf die Spitze. Denn den Bedürfnissen des Gasgewerbes im besondern, unseres Fremdenverkehrs und damit der Volkswirtschaft im gesamten vermag, wie die Dinge liegen, nur eine allgemeine Herabsetzung der Personentarife gerecht zu werden. Angesichts der ausländischen Konkurrenz und ihren Bestrebungen, unsern Reiseverkehr mehr und mehr das Wasser abzugeben, genügen Palliativmittelchen wie die 20% Ermässigung auf Relourbillets den derzeitigen Erfordernissen in keiner Weise. Es muss hier endlich radikal zugegriffen und mit dem allgemeinen Taxabbau ein Reklamemoment in geschaffen werden, das allein dazu angewandt ist, der Fremdenwerbung der nächstjährigen Saison Saß und Kraft zu verleihen. Spielen auch die Rückfahrtkarten im Budget des internationalen Reisepublikums, namentlich im Hinblick auf die zahlreichen Exkursionen, welche die fremden Gäste von ihrem Standort aus machen, eine gewisse, keineswegs ungerade Rolle; so würde als Werbemittel doch noch ganz wesentlich inlicher ins Gewicht fallen die generelle Reduktion der Personentaxen, sagen wir um 20 Prozent, da sie unsern Fremdenverkehrskreisen gestalten würde, mit Aussicht auf Erfolg in den Weltbewerb mit der fremden Konkurrenz einzutreten. Finanzielle Rücksichten dürfen da nicht allein ausschlaggebend sein, wo der Weiterbestand eines so wichtigen nationalen Gewerbes wie die Hotellerie in Frage steht, deren Existenz nur dann als gesichert angesehen werden kann, wenn endlich mit einem einschneidenden Taxabbau der Fremdenstrom wieder mehr in Fluss kommt. Wobei mit in Beziehung zu ziehen ist die allgemeine volkswirtschaftliche Bedeutung unseres Gewerbes, dank dessen Arbeit und Leistungsfähigkeit weite Volkskreise ihr Arzkommen, ihr Brot finden. Nur nebenbei gesagt gibt es übrigens in der Öffentlichkeit, ja sogar im Verwaltungsrat der S. B. B. nicht wenige angesogene Männer, die warne Anhänger des Gedankens einer allgemeinen Ermässigung der Personentarife sind und absolut keinen Befürchtungen hinsichtlich der Verschlechterung der Bundesbahnenfinanzen sich hingeben, ganz im Gegenteil von dieser heute allein richtigen Massnahme eine starke Zunahme des Reiseverkehrs erwarten.

Demnach: allgemeiner Taxabbau und Wiedereinführung der Reisebillets!

Einer ähnlichen Einstellung ruft, vom Interessenstandpunkte des Fremdenverkehrs aus betrachtet, auch die Frage der Schnellzugzuschläge. Wir plädieren daher ebenfalls für deren gänzliche Abschaffung, eventuell für die Erhebung eines einheitlichen Zuschlags für alle Distanzen, unter Anwendung des heutigen niedrigsten Ansatzes, mit der Möglichkeit, das Zuschlagsbillett ohne Mehrzahlung im Zug selbst lösen zu können. Mag auch dem in verschiedenen Tagesblättern verfechten Argument, der Reisende, der einen Schnellzug benütze, solle für diese Annehmlichkeit und den dadurch erzielten Zeitgewinn entsprechend bezahlen, eine gewisse innere Berechtigung nicht völlig abzusprechen sein, so darf doch auch diesbezüglich das für unsere Stellung im internationalen Reiseverkehr so hochwichtige Reklamemoment nicht vergessen werden. Kann aber vorläufig auf die Zuschläge aus Finanz- und verkehrs-politischen Gründen noch nicht Verzicht geleistet werden, so müssen die Reiseverkehrsinteressen unter allen Umständen das Verlangen stellen, dass dann in Zukunft wirkliche Schnellzüge geführt werden, die diesen Namen auch tatsächlich verdienen. — Unbillbar ist diesbezüglich, namentlich im Hinblick auf das internationale Reisepublikum, auch die Vorschrift, Reisenden, die ihre Zuschlagskarre erst im Zuge lösen, die doppelte Taxe abzunehmen. Der Ausländer, der doch meist unsere Verkehrsreglemente nicht kennt, empfindet diese Doppeltaxe quasi als Strafe, als ungerechtfertigte Besteuerung und es haltes dies Vorgehen, verbunden mit oft unfreundlicher, ja barscher Behandlung des Publikums seitens des Zugs-

personals, schon viele Gäste der Schweiz für immer entfremdet. Zum Schaden der Transportanstalten selbst wie zum Schaden von Hotellerie und Volkswirtschaft! — Ins gleiche Gebiet fällt ferner noch die Erhebung der zweitachen Taxe bei Zugverwechslungen, sowie bei kombinierten Billets das Fehlen eines auffälligen Vermerkes, aus dem auch für den fremden Reisenden sofort klar und deutlich ersichtlich, dass diese Billets von der Pflicht zur Lösung von Schnellzugzuschlagskarten entheben. Es sind dies kleine Dinge, die auf den ersten Blick vielleicht als nebensächlich erscheinen mögen, die jedoch unsere Verkehrsverschriften als unmodern hinstellen und jedenfalls unserem Fremdenverkehr fortgesetzt einen gewissen Abbruch tun.

Um zum Schluss noch kurz zur Anregung beizutragen: Aussage von Sonnagsbillets in Stellung zu nehmen, so bietet dieselbe für die Reiseverkehrskreise namentlich dann erhöhtes Interesse, wenn die Laufzeit der Sonnagsfahrkarten auch auf Samstag (Hin- und Rückfahrt) und Montag (Rückfahrt) erstreckt wird. Geschieht das, so dürfte die Massnahme zu einer namhaften Wiederbelebung des inneren Reiseverkehrs führen. Auch dieses Postulat ist daher allseitig zu begrüssen!

### Einige Gedankensplitter über das schweizerische Hotelgewerbe bei Anlass der diesjährigen „Schweizerwoche“.

O. T. — In offizieller Artikeln: „Zur Aufklärung über die Veranstaltung der Schweizerwoche, 21. Oktober bis 4. November 1922“ ist der Grundgedanke dieser wärteländischen Institution dahin präzisiert worden: „Annäherung und besseres gegenseitiges Verstehen aller schweizerischen Wirtschaftskreise und Bevölkerungsschichten, Verhiefung der Erkenntnis der Bedürfnisse der nationalen Wirtschaft im gesamten Volke zur Milderung der inneren Reibungen im Wirtschaftsorganismus.“

Dieser Grundgedanke muss auch im Hotelgewerbe tiefe Wurzeln fassen und immer mehr zur Geltung kommen, wenn sich die schweizerische Hotellerie aus ihrer heutigen äusserst prekären Lage herausarbeiten will. Nur bei richtigem Inneandereignen der Tätigkeit des Arbeitgebers und Arbeitnehmers kann das Hotel seinen eigentlichen Zweck erfüllen, nämlich dem Gast, der vorübergehend oder auf längere Zeit sein eigenes Heim entbehren muss, dasselbe bestmöglich zu ersetzen. Das Hotel oder der Gasthof ist eigentlich nichts anderes als ein ausgedehnterer Haussland, bei welchem Mann und Frau in die Arbeit sich teilen und das notwendige Hilfspersonal um sich vereinigen. Dies haben die Pioniere der schweizerischen Hotellerie seinerzeit erfasst und zielp bewusst durchgeführt. Der Gasthof bekam durch die Person des Wirtes einen persönlichen Charakter und die tüchtige Hausfrau mit dem ganzen Schlüsselbund der Wirtschaftsräume des Hauses spielt eine sehr wichtige Rolle, indem sie für die richtige Durchführung der Kleinarbeit und für kleinliche Reinhabung der Betriebsräume und der Fremdenzimmer besorgt war. Wir haben in der Schweiz eine grosse Reihe von Hotelfrauen zu verzeichnen, welche ebensoviel wie ihre Männer in die „Gallerie berühmter Schweizer“ gehören.

Durch die starke Zunahme der Grossbetriebe und namentlich der Hotel-Aktiengesellschaften ist das persönliche Moment im Schweizer-Hotel vielfach verloren gegangen, was speziell der englische Gast sehr bedauert, der zu dem Eigentümer des Hotels, in welchem er regelmässig absiegt, in ein geradezu freundschaftliches Verhältnis zu treten pflegt. Dazu kommt noch, dass das gute Verhältnis zwischen dem Hoteller und seinem Angestellten vielfach getrübt worden ist. Ohne hier weiter zu untersuchen, ob daran der Arbeitnehmer oder der Arbeitgeber, oder beide zusammen schuld sind, möchte ich nur poinieren, dass ein gutes Zusammenarbeiten der selben für das Geschäft und für die Gäste unerschöpfbare ist.

Unter meinen Akten befindet sich eine amtlich beglaubigte Liste der von einem grösseren, schweizerischen Hotelgeschäft für ihre

ANNONCES: La ligne de 6 points ou son équivalent 50 cts. recommandation commerciale 40 cts., publicités provenant de l'étranger 75 cts., réclames fr. 2— par petite liste, réclames provenant de l'étranger fr. 250. Rabais proportionnel pour annonces répétées.

ABONNEMENTS: SUISSE: douze mois fr. 15.—, six mois fr. 8.—, trois mois fr. 4,50, un mois fr. 1,75. Abonnements par la poste en Suisse 20 cts. en plus. Pour l'ÉTRANGER, on comptera en outre les frais d'affranchissement. Pour les changements d'adresse il est perçu une taxe de 50 centimes.

Um jährliche Mitarbeiter prämieren Angestellten. Dieser einwandfreien, statistischen Zusammensetzung ist zu entnehmen, dass nicht weniger als 102 Angestellten des in Frage kommenden Hotelunternehmens durch den Schweizer Hotelier-Verein im Laufe der Zeit prämiert wurden, wovon 15 für eine Säjähre, 26 für eine sechs-, 5 für eine sieben-, 9 für eine acht-, 5 für eine neun-, 6 für eine zehn-, 2 für eine elf-, 5 für eine zwölf-, 6 für eine dreizehn-, 2 für eine vierzehn-, 4 für eine fünfundzehn-, 4 für eine sechzehn-, 1 für eine siebzehn-, 1 für eine achtzehn-, 2 für eine neunzehn-, 1 für eine zwanzig-, 2 für eine dreizehn-, 1 für eine siebenundzwanzig-, 1 für eine einundzwanzig-, 1 für eine sechzehnundzwanzig-, 1 für eine siebenundzwanzig-, 1 für eine dreizehnundzwanzig-, 1 für eine siebenunddreißig-, 1 für eine einundvierzig und 1 für eine vierundvierzigjährige Dienstzeit. Davon waren 62 Einwohner des betreffenden Tales, 13 sonstige Kantonsbürger, 7 aus der übrigen Schweiz und 20 Ausländer. In der Tat ein schönes Beispiel für das gute Einvernehmen zwischen Patron und Angestellten!

Einer der letzten Nummern der „Schweizer Hotel-Revue“ entnahm ich mit Cenugung, dass eine Verständigung zwischen den Hoteliers und den Hotelangestellten wieder angebahn werden soll, selbstverständlich unter Ausschaltung gewisser Elemente, welche „pro domo“ sich befähigt haben, ohne das eigentliche Wohl der von ihnen verfehlten Erwerbsgruppe im Auge zu behalten.

Der Schweizer Hotelier-Verein hat seit Kriegsausbruch zur Hebung des Hotelgewerbes viel getan und wird auch Mittel und Wege finden, die Angestelltenfrage in ein richtiges Geleise zu bringen. Dabei müssen aber auch die Hotelangestellten diesen Bestrebungen das richtige Verständnis entgegenbringen und auch ihren Stand zu haben suchen. Ich kann nicht umhin, auf einen Uebelstand aufmerksam zu machen, der wieder an Boden zu gewinnen droht, wie ich aus guter Quelle in Erfahrung gebracht habe: Die Beanspruchung von Prozenten auf den Lieferungen für die Hotelküche von Seiten gewisser Küchenchefs. Da heisst es, rechtzeitig „den Anfängen wehren!“ Sowohl die Organisationen der Hotelangestellten, als auch der Schweizer Hotelier-Verein müssen gegen diese Schmierage energisch Front machen, denn unser gut akkreditierter Köche-Stand verdient es wahrlich nicht, durch das unkorrekte Verhalten einzelner in ein schiefes Licht gebracht zu werden. Eventuell sollte man selbst nicht davor zurücktrecken, eine schwarze Liste derjenigen Hotelieferanten, welche diesem wirtschaftlich und moralisch verwerflichen System Vorschub leisten, zu Handen der Interessenanzelgen zu legen.

Als Leidensgenosse der schweizerischen Hotellerie finde ich trotzdem den vielseitigen Hotelerberuf interessant und dankbar und freue mich über jeden Fortschritt in dieser für unsere Volkswirtschaft so wichtigen Erwerbsquelle.

Hotelsbekanntheiten muss man nach Möglichkeit meiden. Entweder: man langweilt sich, oder man macht meist schlechte Erfahrungen oder man trennt sich, kaum warm geworden, auf Nimmerwiedersehen. Ac. Mx.

### Die Photographie als Mittel der Verkehrs-Propaganda.

Zu diesem Thema wird der „Neuen Zürcher Zeitung“ von einem Reiseverkehrs-Fachmann geschrieben:

In seinem interessanten (in unserem Blatte publizierten) Bericht über „Reisebeobachtungen in Amerika“ kam der Präsident des Schweizer Hotelier-Vereins u. a. auf die Reklame mittels photographischer Bilder zu sprechen. Was er über dieses Kapitel ausführt, gilt nicht allein für die Werbung in Amerika, sondern wir machen dieselben Beobachtungen in Europa. Die Grosszahl der wichtigsten Zeitschriften, welche für die Tagesereignisse in Wort und Bild in Frage kommen, lehnt unsere Photographien mit der Begründung ab,



# Hotel-Silber

Versilberung, Vergoldung, Vernicklung  
sowie Reparaturen

jeder Art, (auch fremde Fabrikate) führt prompt u. tadellos aus die

BERNDORFER KRUPP METALL-WERK  
AKTIEN-GESELLSCHAFT IN LUZERN

Annahme von Reparaturwaren durch alle guten Spezialgeschäfte.



Spezial-Marke für echten  
**Fricktaler Kirsch**  
und feine Liqueure

Fricktal. Obstverwertungs-Genossenschaft EIKEN (Aargau)

Verpackte  
**Strohhalme**  
empfohlen ab Lager  
Goetschel & Co.  
Chaux-de-Fonds

Vins  
de Neuchâtel

à vendre en blanc ou sur pastilles  
quantités 6000 bouteilles blane 1920  
à Fr. 1.30; 5500 bouteilles blane  
extra 1921 à Fr. 1.60; 2000 bouteilles  
rouge extra 1920 à Fr. 2.50 rendu  
garde depuis verser complètement  
à D. M. Stauffer, Case 2000  
Lausanne. 6304

18jähriger Jungling, deutsch und  
franz. sprechend, sucht Stell als

Liftier

3316

Kommunikationen. Gelf. Offerten an  
H. Friedli, Marktgasse 11, Basel.

Zahn-  
stocher

empfohlen ab Lager  
Goetschel & Co.  
Chaux-de-Fonds

Frisch geschlachtete prima

Schafe

Schlegel, Läffli und Carré  
empfiehlt fortwährend zu laufen  
den Tagespreis.

J. Melle, Metzgerei, Flums.  
Telephon Nr. 18.

467

Kochherde  
für  
Hotels-Restaurants  
Anstalten

Offenfabrik  
Sursee  
Größte Offenfabrik der Schweiz  
ERSTE REFERENZEN

Filialen in Zürich, Bern,  
Luzern, Basel, St. Gallen,  
Lausanne, Genf. 219

**KAFFEE** täglich frische  
Röstung  
garantiert reinzeichnend, kräftig und aromatisch. Feine Mischungen für Hotels von Fr. 2.50 bis 4.80. Verlangen Sie Preisliste und Muster.  
Lauber-Köhler, Kaffee-Großräterei,  
Luzern.

Von tüchtigen Fachleuten  
zu pachten, eventuell zu kaufen gesucht:

**HOTEL**

mit nachweisbarer Rendite, im In- oder Ausland. — Offerten unter  
Chiffre M. G. 2735 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel. 2.

**Station Bain de Mer**

Italie. A ceder Grand-Hôtel  
de Lux, complètement meublé,  
bonne affaire. Pour information  
s'adresser à Cav. A. Co-  
lombo, Hotel Albian,  
Florence.

2733

**Bas Stellenvermittlungs-Bureau**

des Schweizerischen Fachverbands stelllich empfiehlt seine  
Massen und Massen empfiehlt sich zur Vermittlung von Saison- und Jahres-  
stellen für geprüfte **Massage- und Bade-Personal**. Anmeldungen  
gegl. an das Sekretariat, Frau E. Kahl-Meister, Seestrasse 89,  
Zürich 2. — Telephon Selnau 8342, 4669

**Leysin - Feydey**  
A vendre ou à louer, pour raisons de santé, pension de 24  
chambres, avec électricité assurée. Peut être transformée sans frais en  
appartements locatifs. S'adresser: Etude E. Dubuis, notaire, Aigle.

**Conférence de la paix et Orient Lausanne**  
Barmaid, Mixerin, capable, connaissant les langues, présentant  
bien, cherche engagement, pendant la conférence. Excellentes références.  
Certificats (Assurance de la S. A. N.) — Offerten unter R. R. 2736  
à la Revue suisse des Hôtels, Bâle 2.

# Persil Henkel

Das selbsttätige Waschmittel  
spart Zeit, Kohle  
& Geld!

## Erstklassige Wiener-Künstler-Kapelle

frei ab 1. Dezember

konzertierte bisher nur in den ersten Häusern von  
Wien, Berlin, Köln, R. Rh., Luzern, Hamburg, Bürgenstock.  
Kapelle ist beworben worden, Solist und von der Wiener Akademie für  
Musik diplomiert und prämiert. Zu hören täglich:  
Tea-Room Braun, nachmittags, und Café-Restaurant  
Wyss-Wächter, abends, in Bern. Geil. Anträge an  
Kapellmeister Nemes de Alamar, Bern.  
Zwischenlassens 3. 2712

## Hotel-Direktor

sucht Winterposten. Besitzer eines Sommerhotels sucht für die  
Wintermonate einen Erzählerposten als Direktor oder Gerant, ev.  
Chef de service. Alter 40 Jahre, fach- und sprachenkundig, la. Referenzen. — Offerten unter Chiffre OF. 6697 Lz. an Orell Füssli  
Annencon, Luzern.

## SCHWEIZ. TEPPICHFABRIK ENNENDA (GLARUS)

Fabrikation aller Arten Teppiche und Läufer bis  
zu 2,5 Meter Breite ohne Naht, vom einfachsten  
bis zum gediegensten, nur Qualitätsware

MILIEUX, velours bouclé, Tournai (Wilton) —  
VORLAGEN UND LÄUFER, jute, tapestry,  
velours, bouclé, tournai — WASCHTISCHMAT-  
TEN UND SPIELDECKEN, tapestry und velours.

Schützt die nationale Industrie! — Verlangt  
Schweizer-Fabrikat! — Wir weisen Firmen nach,  
die Sie mit unsern Erzeugnissen reell bedienen.

21

Die im Jahre 1912 gegr. Schweizerfirma — *La maison suisse fondée en 1912*  
**„ESWA“** Talacker 40 **ZÜRICH**  
Einkaufs-Centrale für schweiz. Wäschereibetriebe  
Maison d'achat pour buanderies suisses

liefer alle Gebrauchs-Materialien für die  
Wäscherei und Gläser.

Wäschemengen haben von Zeit zu Zeit Erneu-  
erung der Gurten und Unterkleidungen nötig.  
Alles kann bestellt werden, einschliesslich bei  
uns kann gekauft werden. Offerten nach Aufgabe  
der genauen Massen und System.  
Verlangen Sie Offerte.

DEMANDEZ PRIX.

## Médecin Suisse

pratique plusieurs langues, présente  
références suisses et étran-  
gères, offre situation pour saison  
d'hiver dans diverses villes de la  
Suisse ou étrangère. — Adresser  
sous chiffre M. S. 2732 à la  
Revue suisse, Bâle 2.

## Registrier- Kassarollen

empfohlen ab Lager  
Goetschel & Co.  
Chaux-de-Fonds

## Ochsen-, Kalb- und Schaf-Fleisch, Nier- stücke, Gigot, Carré

On demande pour Paris  
**Hôtelier**

voir aux emplois vacants. 2719

## Bons- bücher

empfohlen ab Lager  
Goetschel & Co.  
Chaux-de-Fonds

## Inserate

finden in der „Hotel-Revue“  
weiteste Verbreitung.

## Occasion!

Tomaten, 2ach konzentriert,  
Büchse von 5 Kg. à Fr. 7.50 fco.  
Charles Duc, Negli. Sitten.

## Bier- untersetzer

empfohlen ab Lager  
Goetschel & Co.  
Chaux-de-Fonds

## Platten- Papiere

empfohlen ab Lager  
Goetschel & Co.  
Chaux-de-Fonds

## A-S Kälte-Maschinen

FABRIKAT BROWN BOVERI

HOTEL-KÜHLANLAGEN · EISERZEUGER · KÜHLSCHRÄNKE

AUDIFFREN SINGRÜN  
KÄLTE-MASCHINEN

AKTIENGESELLSCHAFT

BASEL ST. JOHANN-VORSTADT 27

Kälteerzeuger

SCHUTZ-  
MARKE

Kein Stoßdämpfer, Manometer,  
Ventil — Keine Fach-kundige  
Wartung erforderlich.

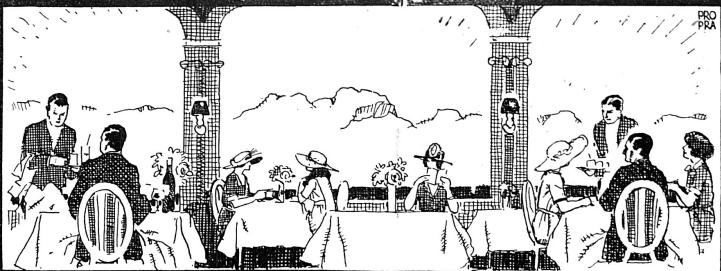
## Unfallversicherung Winterthur

Einzel-Unfall-, Haftpflicht-, Reise-, Kollektiv-, Einbruch- und Kautions-Versicherungen

Vertragsgesellschaft des Schweizer Hotelier-Vereins

Auskunft und Prospekte durch die Direktion der Gesellschaft in Winterthur  
und die Generalagenturen, sowie die Vertreter an allen grösseren Orten

191



# Spezialfirmen der Genussmittelbranche

Maisons spéciales de la branche alimentaire

## DOXA-SAXON

Ces deux mots signifient: produits de première qualité et fabrication soignée.  
Conserveres de fruits et légumes, Confitures, Fruits au jus, Bonbons de fruits, etc. etc.

## E. Osswald, Zürich 8

### SPEZIALGESCHÄFT FÜR HOTELBEDIENUNG

Fleisch-, Fisch- und Gemüse-Konserven  
Weine, Spirituosen,  
Spezial - Abteilung  
für Kaffee.

GRANDS VINS VAUDOIS

**Henri Contesse**

CULLY

DÉZALEY, YVORNE, VILLENEUVE  
Spécialité en bouteilles

GRANDS VINS MOUSSEUX

PERNOD

COUVET (SUISSE)

MÉDAILLE D'OR BERNE 1914

# TEE RIKLI

## DORNER & C°, BASEL

Weine und Spirituosen  
Olivenöl

## Edm. Widmer, Zürich

Telephon H. 2950 — Häringstrasse 17  
Telegramm - Adresse: Brazil, Zürich.



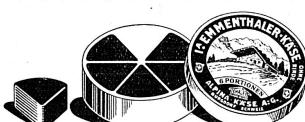
### Spezialhaus der Genussmittel-Branche für die Schweizer Hotellerie

Weine • Spirituosen • Liqueure  
Kaffee • Tee • Cacao - Chocolat  
Direkte Importe. Kaffee-Gross-Rösterei  
Man verlange Preisliste.

## Schöpf & Co

Zürich 6

Plattenpapiere, Papierservietten  
Cotelettes - Manchetten, Zahntöchter, Trinkstroh, Ofenpapier,  
Klosettpapier in Rollen und  
Paketen, speziell Marke  
„Onliwon“



bieten dem Hotelgewerbe grosse Vorteile, weil ohne  
Abfall, lange haltbar, Austrocknen ausgeschlossen,  
Bequem zum Servieren, geruchlos.  
Alpina Käse A.-G., Burgdorf.

## Beste Bezugsquelle

für Bernerwurstwaren aller Art.  
Spezialitäten, sowie geräucherte  
Schinken, Rippli, Laffli, Speck,  
fett und mager. Man verlange  
Preiscurvant.

H. Bigler - Metzgerei - Huttwil  
Telephon Nr. 52

**BERGER & CIE, LANGNAU (BERNE)**  
Agence générale et dépôt pour la Suisse de:

SAIN-T MARCEAUX & CIE, REIMS  
ESCHENAUER & CIE, BORDEAUX  
CHAMPY PÈRE & CIE, BEAUNE  
MONT D'OR, JOHANNISBERG, SION  
SANDEMAN'S PORTS AND SHERRIES

### Feinste Kaffee-Spezial- Mischungen

für Hotels, Restaurants und  
Pensionen. Verlangen  
Sie bemusterte  
Offerte von

## Kaisers Kaffee-Geschäft Basel

Güterstrasse 311 — Telephon 3704

CHAMPAGNE  
VEUVE CLICQUOT-PONSARDIN

Maison fondée en 1783

REIMS

Agent général pour la Suisse:  
B. JORDAN-VIELLE à NEUCHATEL

## SCHWEIZERISCHE HOTEL-TREUHAND-GESELLSCHAFT

Nationalbankgebäude, IV. Stock, Eingang Börsenstrasse 15, ZÜRICH, Telephon Selina 8840, Telegrammadresse: Hoteltreuhand

Um Verwechslungen zu vermeiden, ist genaue Firmenbezeichnung notwendig.

Sanierungen — Organisationen — Reorganisationen — Kontrollstellmandate — Bücherrevisionen — Liquidationen — Gutachten — Beratung in Steuerangelegenheiten — Durchführung von Pfandnachlassverfahren

Vertrauensstelle der Hotelunternehmen — Strengste Diskretion — Besorgung durch hoteltechnisch ausgebildete Revisoren.

# REVUE SUISSE DES HOTELS · SCHWEIZER HOTEL-REVUE

Bâle, le 2 novembre 1922

No. 44

Basel, den 2. November 1922

## A nos abonnés et lecteurs.

En raison de la fête de la Toussaint (1er novembre), le présent numéro a été retardé d'un jour.

L'Administration.

## La presse professionnelle.

« Der kaufmännische Mittelstand », organe de l'Union suisse des classes moyennes du commerce, a publié récemment sur l'importance de la presse professionnelle un fort bon article dont nous extrayons ici les idées principales. On ne saurait rappeler trop souvent ces vérités aux membres d'une corporation organisée.

De nos jours, chaque parti politique, chaque classe sociale, chaque grande association professionnelle n'a pas d'arme plus efficace que la presse pour la défense de ses principes et de ses intérêts. Depuis bien des années déjà, à côté de la grande presse politique, la presse technique et professionnelle a pris un essor considérable. C'est ce que l'on a pu constater notamment en Suisse où, malgré l'exiguïté du territoire, on trouve de nombreux et parfois puissants journaux corporatifs.

Cependant, dans la généralité du public, l'importance d'une forte presse essentiellement destinée à une seule profession ou à toute une classe sociale n'est pas encore suffisamment appréciée et, conséquence naturelle, l'existence et l'activité de beaucoup d'organes professionnels ne reposent pas sur une base financière assez sûre. Si le journal souffre d'une pénurie d'abonnements et d'inscriptions, le manque d'argent l'empêchera de se présenter sous des dehors agréables, d'être dès l'abord sympathique grâce à une exécution technique soignée, de publier des articles de valeur, mais coûtant souvent très cher. Pauvrie de forme et de fond, il ennuiera ses lecteurs qui, bientôt, ne prendront plus même la peine de l'ouvrir. Il en est tout autrement quand le journal professionnel est dans une situation financière prospère, qui lui permet de faire bonne figure et de s'assurer une collaboration compétente dans les milieux des spécialistes. Aussi est-il du devoir de chaque membre d'un groupement de donner son appui, suivant ses moyens intellectuels et péquénaires, à la presse de l'organisation, afin que celle-ci puisse se maintenir à la hauteur des circonstances et exercer, dans la corporation et au dehors de la corporation, toute l'influence qu'on est en droit d'en attendre.

Quel est le but du journal professionnel? Quelle lâche doit-il s'efforcer de remplir? — Il doit absolument mettre sous les yeux de la classe spéciale de lecteurs auxquels il est destiné toutes les informations qu'il leur est indispensable de connaître; il doit autant que possible les renseigner sur tout ce qu'il leur est utile de savoir; il doit les intéresser à leur profession et aux progrès qui s'y accomplissent; en un mot, il doit faire tant et si bien que chaque abonné l'attende avec impatience et finisse par ne plus pouvoir s'en passer.

Le journal professionnel confondra les rapports sur les assemblées de la corporation et des groupements apparentés; ainsi chaque intéressé, même s'il n'a pas pu y prendre part pour une cause ou pour une autre, sera toujours au courant des décisions prises. Les sociétaires qui ont à cœur de se montrer actifs, qui sont soucieux de la prospérité de leur organisation, seront ainsi encouragés dans leurs efforts. Quant aux liés, ils se sentiront peu à peu portés à s'occuper davantage de la corporation, de ses tâches immédiates ou de plus longue durée, de ses démarches, de ses travaux, des difficultés à vaincre, des luttes à soutenir. Par son influence bienfaisante sur chaque membre en particulier, le journal servira puissamment la cause de la profession en général et, en retour, les résultats d'ensemble obtenus seront tout à l'avantage de chaque société individuelle.

Les ordonnances et les décisions de tout genre des autorités sont devenues aujourd'hui si nombreuses qu'il est bien difficile à chaque intéressé de les découvrir dans la masse des informations publiées par les organes officiels et les journaux politiques. Le temps manque à beaucoup du reste pour y chercher tout ce qu'ils doivent cependant savoir dans ce domaine. Le journal professionnel extrait de toutes ces matières ce qui concerne sa catégorie spéciale de lecteurs et éventuellement il y ajoute les explications

utiles. En lisant régulièrement l'organe de son groupement, chacun pourra être certain de ne rien ignorer de ce qui est essentiel pour être constamment en règle avec les autorités et les bureaux officiels.

Au point de vue plus exclusivement professionnel, la presse corporative tiendra ses lecteurs au courant des inventions et des découvertes pratiques, des améliorations recommandées, des efforts réalisés dans la même branche par les organisations similaires des autres pays, des meilleures méthodes de travail, des résultats obtenus par des hommes d'initiative et de progrès. En un mot, le lecteur assidu apprendra sans peine une foule de choses qu'il aurait dû chercher longtemps dans des livres et dont une bonne partie lui seront certainement utiles pour la conduite rationnelle de ses affaires.

En outre, bien des sujets traités nécessitaires d'une manière générale dans la presse politique sont développés, expliqués et commentés dans l'organe social au point de vue particulier de la profession. La lecture de ces articles est ainsi plus directement profitable aux membres du groupement.

Voilà pour le texte. Mais son importance ne doit pas faire perdre de vue celle de la publicité. Trop souvent on méconnaît la haute valeur économique des annonces, et précisément de celles qui sont insérées dans les organes corporatifs. Dans la presse politique, cette partie du journal s'adresse à chacun, ce qui lui donne un caractère tout à fait général. C'est le contraire qui se produit dans la presse professionnelle spécialisée. Il en résulte divers avantages qui ne sont nullement à dédaigner. Ici point de réclame tapageuse pour une quelconque liquidation ou pour une « journée d'occasions ». Le producteur, le grossiste, tous les fournisseurs insérant dans un journal professionnel s'adressent exclusivement à leur clientèle de fait ou possible. Ils savent qu'ils n'ont pas besoin de louer une page entière pour attirer de force l'attention des intéressés. Ils peuvent se borner à une désignation de leurs articles, peut-être en faisant ressortir seulement les qualités essentielles d'une nouveauté. Une insertion dans l'organe d'un groupement corporatif remplace avantageusement une circulaire à la clientèle.

Le lecteur, de son côté, parcourra avec intérêt les annonces de son journal social, parce qu'il sait qu'elles lui sont spécialement destinées. Il n'aura pas un choix à opérer comme dans les journaux politiques, toutes les inscriptions concernant exclusivement sa profession et pouvant lui être utiles dans ses affaires.

Dans un autre ordre d'idées, si le journal politique passe immédiatement au rebut, le journal professionnel est ordinairement conservé toute une semaine, tout un mois, ou même il est soigneusement collectionné en vue de recherches ultérieures. Ainsi les annonces ont une valeur beaucoup plus grande pour le vendeur comme pour l'acheteur éventuel. Si celui-ci n'a pas immédiatement besoin de tel ou tel article, il saura à l'occasion retrouver l'insertion qui l'intéresse et découvrir l'adresse d'un fournisseur. En considération de ces avantages, il est indubitable que la publicité dans un journal professionnel ou dans un périodique réservé à une classe spéciale de lecteurs est relativement moins coûteuse que dans les quotidiens.

Il est donc hautement désirable que nos groupements et nos organisations veillent avec un soin jaloux sur la valeur intrinsèque et sur la situation financière de leurs organes sociaux respectifs. Amélioration constante du texte et publicité abondante: voilà le double but à poursuivre. Chaque sociétaire devrait aider à l'atteindre, soit par sa collaboration ou par ses rapprochements avec la rédaction, soit en recrutant des abonnés, soit par son intervention auprès des annonceurs de sa connaissance. Soutenir de tout son pouvoir le journal professionnel, c'est donner une excellente preuve de l'intérêt qu'on porte à la corporation et à sa prospérité. Au fur et à mesure de la diminution du nombre des indifférents se manifestera infailliblement des résultats dont la valeur ne cessera de grandir.

Mg.

## Un commencement.

La « Workers Travel Association » est un groupement ouvrier anglais qui s'est donné pour but de faciliter les voyages de ses membres à l'étranger. Ce groupe populaire de tourisme est né en décembre 1921, sur l'initiative de membres du Labour party, des Trade Unions et des coopératives. Son

siège d'administration est composé des secrétaires des syndicats nationaux anglais. Pour le moment et par raison d'économie, les voyages se bornent à la visite de certaines capitales continentales: Paris, Berlin, Vienne.

Pour six livres sterling, par exemple, l'association offre à ses membres, cet été, une excursion de huit jours à Paris: billet aller et retour, nourriture, logement, frais d'excursions, pourboires, etc. Dans l'espace de six semaines, plus de 300 travailleurs anglais ont pris ainsi excursion dans la capitale française. On leur a montré non seulement le Paris monumental, mais aussi le Paris pittoresque, industriel, artistique, social. Un supplément de trois livres permettait un séjour de deux semaines.

Les frais de logement et de nourriture étaient évalués à 112 francs français par semaine, c'est-à-dire, au cours d'alors, 7 francs à 7 fr. 30 par jour en monnaie suisse.

Le petit déjeuner et le dîner étaient pris dans un restaurant coopératif (Faubourg Poissonnière). Les excursionnistes circulaient toute la journée en utilisant les moyens de locomotion courants. Le lunch se prenait au hasard de l'excursion.

Evidemment, il s'agit là d'un commencement, l'intérêt de l'entreprise étant encore à ses débuts. Mais on peut, sans grands efforts d'imagination, se figurer le développement énorme qu'elle est susceptible de prendre.

Il est certain qu'à l'heure actuelle certaines catégories de travailleurs peuvent tout aussi bien se payer un petit voyage de vacances que beaucoup de membres des classes moyennes indépendantes. Quand les tarifs ferroviaires auront baissé quelque peu, les itinéraires ne manqueront pas de se développer. Peu à peu, le goût des excursions se développera lui aussi. Après avoir vu les grandes capitales, on voudra voir d'autres villes, d'autres régions, d'autres populations. On épargnera pendant l'année pour être en mesure d'élargir le cercle des investigations touristiques. L'institution améliorera et étendra ses services. A côté des voyages plus courtes destinés aux classes disposant de quelque fortune, on aura les voyages d'ouvriers, où les frais seront réduits au strict minimum, tout en présentant de grands avantages aux points de vue du délassement, de la santé physique et morale, de l'instruction générale et de l'instruction professionnelle. Le programme des excursions ouvrières comprendra en effet non seulement du tourisme proprement dit, mais des visites de fabriques, d'usines, d'écoles techniques, de musées industriels, etc.

Il est naturel que cette nouvelle manifestation touristique n'intéresse nullement la grande industrie hôtelière; par contre, elle peut devenir, avec le temps, fort avantageuse pour la petite hôtellerie, qui est en mesure d'offrir le gîte et le couvert à des prix abordables pour les bourses les plus modestes. Voilà pourquoi nous tenons à signaler ici l'entreprise de la « Workers Travel Association ». Le pays où siège le Bureau international du travail ne saurait être négligé dans les itinéraires des voyages ouvriers, d'autant plus que ce pays offre, sous le rapport du tourisme comme sous le rapport de l'éducation professionnelle, un intérêt de premier ordre.

Mg.

## Propagande suisse en Amérique.

Le 24 juillet, la « Feuille d'avis de Lausanne » publiait, sous le titre: « A propos de la crise hôtelière », les lignes suivantes, extraites du numéro de juillet du « Bulletin officiel du Comptoir suisse de Lausanne »:

« La crise hôtelière continue à être la préoccupation de beaucoup; existe-t-il un moyen de la conjurer et de ramener à celle-ci si intéressante branche de l'activité suisse un peu de sa prospérité d'autrefois? La réponse ne saurait faire aucun doute; il existe de nombreux moyens, mais il faut de l'initiative, beaucoup de souplesse et chercher le mal là où il se trouve; il faut comprendre aussi que l'on n'atteindra jamais des résultats positifs si on ne lie pas compte de certaines vérités économiques et ne rompt pas avec des méthodes qui sont l'héritage nefaste laissé par les mesures qui durent être prises pendant la guerre.

« La réputation faite dans certains pays à la Suisse comme contrée de séjour est des plus fâcheuse, nous l'avons constaté nous-mêmes bien souvent; il faut chercher par tous les moyens à supprimer celles des causes qui justifient cette réputation et refuser les autres; enfin il faut à tout prix ramener chez nous la clientèle qui nous échappe.

« Un de nos amis, Vaudois d'origine, établi aux Etats-Unis, nous adresse à ce sujet une lettre que nous nous faisons un plaisir de reproduire sans rien y changer, ceci pour lui conserver toute son originale saveur. Nous espérons que ces remarques pleines de bons sens, mais quelquefois un peu vives, ne froisseront personne; elles parlent du meilleur et du plus enjoué des caractères. — M. H. »

\* \* \*

Avril, 1922.

« ... Le sujet dont je voudrais vous entretenir est assez important, je préfère de beaucoup le faire par écrit et à quelque mille lieues de Suisse, que verbalement à Lausanne, car je vais me permettre d'attaquer une honorable société dont les membres actifs sont assez peu nombreux, mais puissants par la nuée de leurs cousins; je me propose également de questionner, très poliment du reste, le « business acumen » de nos augustes Chemins de fer fédéraux; aussi comprenez-vous aisément combien j'apprécie la protection de ma retraite dans l'Etat de New-Jersey.

« Hier, samedi, j'ai visité un comptoir; même New-York a ses comptoirs, elle a même un palais à deux minutes du Grand Central, réservé tout spécialement à ce genre d'exhibit. Il y a moins de poussière qu'en Beaujolais, moins de bruit, mais les exposants ne diffèrent pas beaucoup de ceux de Suisse et, chose curieuse, vous y rencontrez aussi les collectionneurs de prospectus. Voici le nom de mon Comptoir: « Travel Exhibit. »

« J'ai suffisamment voyagé; 1/2 fois le tour du monde, cela doit suffire au commun des mortels. Je me suis rendu au dit Comptoir dans le seul but de voir, dois-je dire « de visu », ce que faisaient la Suisse, les Hôteliers, les diverses sociétés « pro something »; j'étais persuadé que je ne verrais rien de tout cela, mais j'avais besoin d'un fait criard pour appeler l'attention des gens bien pensants et intelligents ou plutôt clairvoyants de notre bon pays de Vaud. On se plaint fort que nos hôtels soient vides; ce fait ne m'étonne pas, c'est logique; on ne fait rien pour les remplir. En 1920, j'ai voyagé de la côte du Pacifique en Suisse, par le Canada, l'Angleterre et la France sans jamais apercevoir la moindre brochure, réclame, affiche, publicité, en un mot quoi que ce soit qui mit sous les yeux du touriste le mot « Switzerland ». Depuis cette date, plusieurs millions de touristes ont visité l'Europe, combien sont venus en Suisse, quel pourcentage a fait un séjour dans nos grands hôtels? »

« Au « Travel Exhibit », j'ai trouvé les stands du South Manchurian Railway, de la France, Italie, Czechoslovakia, du Tourisme Français, de la Hollande. Un petit hall était couvert des affiches des chemins de fer français, le Mexique même était représenté. Pas de Suisse. Je lis très régulièrement le « Sunday New-York Times »; deux pages sont toujours dévolues aux réclames de voyage, paquebots, etc. Depuis une année, je n'ai jamais vu une ligne qui puisse indiquer au « prospective Traveller » que la Suisse est sur son chemin, etc. Tous les autres pays d'Europe font de la réclame, nous restons piteusement en arrière. Il n'y a pas que le « New-York Times », il y a le « World » la « Chicago Tribune », etc. Je mentionne le numéro du dimanche parce que l'édition couvre près de 80 pages; elle est achetée et lire par tout le monde. Il faut noter encore que les U. S. A. sont l'un des seuls pays dont l'argent soit au pair du nôtre. Les C. F. O. ont un bureau ici, mais ils attendent les clients. C'est une grave erreur de croire que parce qu'une chose est connue, les gens vont l'acheter; il faut tenir constamment cette chose sous leurs yeux. Tout le monde se sera du téléphone, ce qui n'arrête pas la compagnie de persister dans son système de réclame; Edison, les grands packers, Libby et Cie, Armour, etc., connus du monde entier, Singer, etc., ils continuent. Les industriels ont remarqué qu'en moins de 6 mois, ils pouvaient constater une baisse dans les ventes s'ils limitaient leur publicité.

là suivre)

## Pensées.

Tout activité féconde a pour base le sacrifice et elle n'atteint toute son ampleur que par le don total de soi.

Maurice Barres.

S. GARBARSKY, CHEMISERIE, ZÜRICH, BAHNHOFSTR. 69  
FEINE HERRENWÄSCHE UND MODEARTIKEL • NEUHEITEN IN HEMDENSTOFFEN • VERLANGEN SIE MUSTER

## Ce que mange un homme.

Si nous savions quelle quantité énorme d'aliments nous sommes obligés d'absorber dans notre vie, nous serions effrayés; nous nous demandons comment nous avons pu faire passer à travers notre tube digestif une semblable montagne de viennoiseries.

Le complot en a été fait bien des fois, et notamment par le Dr L. Caze, qui a publié à ce sujet, dans l'ancienne « Revue des Revues », il y a plus de vingt ans, un curieux article intitulé: Ce qu'un homme mange, boit et fume dans sa vie.

L'article était accompagné d'illustrations amusantes. On voyait, par exemple, un homme en face de dix bonhommes en sel, de sa grandeur, et ces dix statuettes représentaient la quantité de sel consommé par cet homme pendant sa vie.

On voyait aussi un homme à côté d'un rocher de pain, deux fois haut et trois fois long comme lui et ce rocher indiquait le volume de pain de nos sous-sols absorbés au cours de notre existence.

Et puis, c'était la photographie, agrandie au 128ème, d'un homme bien portant, et ce géant signifiait qu'un homme arrivé à l'âge de 70 ans, en bonne santé, a consommé, en aliments et en boisson, 1280 fois son volume.

Puis loin, un homme était en contemplation devant une pomme de terre d'une grosseur et d'une hauteur formidables; cette pomme de terre invraisemblable était l'image de ce que nous mangeons de tubercules farineux en 70 ans; nous mangeons également, pendant ce laps de temps, la valeur d'un bœuf de viandes de toute nature, mais d'un bœuf si volumineux qu'un bébé assis sur le puissant animal à la grosseur d'un chapeau de clown.

ailleurs, un homme était en contemplation devant une pomme de terre d'une grosseur et d'une hauteur formidables; cette pomme de terre invraisemblable était l'image de ce que nous mangeons de tubercules farineux en 70 ans; nous mangeons également, pendant ce laps de temps, la valeur d'un bœuf de viandes de toute nature, mais d'un bœuf si volumineux qu'un bébé assis sur le puissant animal à la grosseur d'un chapeau de clown.

Alors, ces chiffres accompagnaient ces dessins suggestifs; ces chiffres prouvaient qu'on arrivait à faire entrer dans l'estomac, pendant toute une vie, plus de 255 quintals de pain, soit un volume de 400 mètres cubes; la viande que nous mangeons pèse 18 000 kg, et le bœuf qui la représente à 5 mètres de haut.

L'homme qui se contenterait de deux œufs par jour, en commençant à sa dixième année, en absorberait 43 800 en sa vie.

Nous consommons 1750 kg. de sel, environ 54 000 kilos de nourriture solide et nous buvons en moyenne 5100 litres de boissons, en l'espace de 70 ans.

Et le fumeur raisonnable qui se contenterait de six cigarettes par jour en aura « grillé » au bout de cinquante ans de ce régime 110,000, soit une cigarette monstre de 5 mètres de hauteur et de 1 m 40 de diamètre ou bien un cigare de 5 mètres de longueur et de 70 centimètres de diamètre.

Qu'en telle quantité d'aliments, de boissons, de viennoiseries de toute nature puisse traverser le corps sans y laisser des traces d'infection, sans provoquer des troubles de toute nature, c'est ce qui serait extraordinaire. Il est pourtant des gens qui ne sont jamais malades et même de gros mangeurs.

Les médecins ont d'ailleurs dosé la quantité et la nature des aliments que nous devons absorber par jour sans qu'il en résulte le moindre effet sur notre organisme et nos facultés.

Soit pour un travailleur intellectuel; 200 grammes de café au lait pour son petit déjeuner, avec deux biscuits enduits de beurre; quatre biscuits en guise de pain au repas du midi, avec un œuf peut-être; 100 à 125 grammes de viande sans sauce ou un poisson; un légume vert ou 200 grammes de salade cuite; un dessert: crème ou trois biscuits. Le soir, un potage, un plat de pâtes alimentaires, un légume vert ou une salade cuite, des fruits cuits, quelques biscuits enduits de beurre. Ces aliments divers, absorbés au cours de la journée, ne doivent pas contenir plus de 10 grammes de sel, non compris bien entendu la quantité de chlorure de sodium qui est en eux.

Voilà le régime d'un homme d'âge mûr. Ajoutons qu'il lui est permis de boire un verre... d'eau pure à la fin des repas.

Que pensez-vous de ce régime sévère, ô vous qui aimez la bonne chère et les vins capiteux?

Réponse de la rédaction: Je pense que les médecins qui ont inventé ce régime ne voudraient

pas le suivre eux-mêmes à la lettre et qu'ils cherchent un bon moyen de se créer de la clientèle... Brillat-Savarin, le fameux gastronome, qui suivait un régime assurément bien différent, n'a-t-il pas vécu 71 ans? ...

## Le vin aliment.

Depuis une vingtaine d'années, la science est venue démontrer par des expériences directes que l'alcool pris à dose modérée, surtout à l'état de boisson fermenté, a une réelle valeur alimentaire et que seul son eau est nuisible. Le vin est donc un aliment, non seulement par son alcool, mais par tous ses constitutants; c'est de plus un stimulant des fonctions digestives, parfois un antiseptique plus précieux. Mais ce n'est pas tout; la science a établi qu'une ration alimentaire appartenant le nombre de calories requises n'est pas suffisante si les aliments ne contiennent pas certaines substances appelées vitamines, dont l'absence entraîne le rachitisme, l'amaigrissement, des maladies générales comme le scorbut, le beriberi, etc., etc., avec la mort comme terminaison inévitable. Si ces principes spéciaux ne sont pas ingérés à nouveau.

Le lait, les œufs, les viandes fraîches contiennent ces vitamines, mais elles sont abondantes surtout dans les végétaux, particulièrement dans les graines entières, les fruits, le jus de raisin; il est donc intéressant de savoir si ces principes essentiels pour la vie, persistent dans le vin après la fermentation. Comme il n'y a que l'expérience directe de probante, puisqu'il ne sait pas encore isoler ces principes, la Société d'hygiène alimentaire a mis cette question à l'étude, et dans sa dernière séance, le professeur Dr. Porlier a exposé les résultats déjà acquis des expériences entreprises sur des cobayes: les accidens dus à une alimentation dépourvue de vitamines ont disparu dès que du vin a été ajouté à cette ration.

Ce premier résultat vient donc établir que le vin confie de ces facteurs essentiels, ce que d'ailleurs faisait prévoir leur présence dans le jus de raisin et dans les sérénifications de la levure.

On peut se demander, avec le professeur Cl. Richef, si ce n'est pas ce besoin de vitamines, autrefois insouciant, qui aurait conduit inconsciemment les peuples civilisés à compléter par des boissons fermentées riches en vitamines une alimentation par des préparations cuisinées, la cuison étant un facteur de destruction des vitamines.

La science réhabilité donc ainsi peu à peu le vin désigné momentanément par la campagne anti-alcoolique, et vient consacrer l'opinion populaire que le vin est une boisson hygiénique, résultant non pas de l'effrat particulier de cette boisson, mais de sa valeur comme aliment, comme stimulant, à laquelle il faut ajouter son action calmante sur la fatigue musculaire, que connaissent bien les ouvriers fournissant de puissants efforts. Que soin abusif soit néfaste par son action paralysante immédiate, et à la longue, par le vinisme, qui n'est qu'une forme de l'alcoolisme, cela justifie une propagande pour éclairer le consommateur sur les dangers de ces abus; n'en est-il pas de même de l'abus de tous les aliments, ce qui n'est pas une raison de les faire proscrire.

Le procès du vin semble donc bien instruit aujourd'hui; mais le vin ne serait-il encore que cet aliment de luxe dont la consommation modérée aurait pour seul effet de procurer cette sensation de bien-être, cette activité cérébrale qui se manifeste par une bonne humeur si caractéristique de la mentalité française, et qui est aussi un facteur puissant de bonne santé, qu'il mériterait au moins la sympathie des professeurs de bonheur pour l'humanité, qui vont jusqu'à demander sa prohibition législative?

L. MATHIEU,  
Directeur de l'Institut cinétechnique  
de France.

## Sociétés diverses

Fédération universelle des agences de voyage. A la 3me assemblée des délégués des associations nationales des agences de voyage affiliées à la Fédération, qui a eu lieu à Berne du 20 au

22 octobre, étaient représentées 17 associations nationales comprenant environ 150 agences de voyages d'Europe et d'outre-mer, notamment de l'Amérique du Nord, de l'Argentine et de l'Uruguay. L'assemblée a pris des résolutions importantes qui seront soumises aux entreprises de transport et aux sociétés d'hôtels. Elles insistent en particulier sur la nécessité d'une collaboration étroite entre ces institutions et les agences pour obtenir une intensification du mouvement touristique. Nous aurons très probablement l'occasion de revenir plus longuement sur ces questions dans quelques temps. Au banquet du vendredi soir à 20 octobre, l'Office suisse du tourisme était représenté par son directeur, M. Junod, et la Société suisse des Hôtels par M. Trifschler, chef de bureau. M. Junod a déclaré entre autres que l'Office suisse du tourisme soutient de tout son pouvoir les efforts des agences et cherche à leur apporter le terrain. En retour, les délégués ont donné l'assurance que leurs agences s'efforceront de ranimer le trafic touristique vers la Suisse. L'importance de cette déclaration est évidente, si l'on considère qu'une seule maison représentée à l'assemblée possède en Amérique plus de 45 000 succursales. M. Trifschler a insisté sur le fait que la collaboration des agences de voyage est d'une grande importance pour la prospérité et l'avenir de l'hôtellerie suisse. Les agences sont le mieux en mesure de renseigner les voyageurs sur les conditions réelles du tourisme dans notre pays et de dissiper les craintes souvent exagérées provoquées par les différences de change. L'hôtellerie suisse fera son possible pour donner satisfaction aux vieux émis par les représentants des agences. — La prochaine assemblée des délégués de la Fédération aura lieu à Bruxelles en 1923. (M. Trifschler remplaçait à la réunion M. le Directeur Kurier, retenu ailleurs par une conférence professionnelle.)

## Questions professionnelles

Propagande niçoise. Sous le titre: « L'hiver à Nice » la Chambre syndicale des hôtelières de Nice a édité une brochure donnant la nomenclature de tous les hôtels de la station, répartis suivant leur rang et leur genre spécial, avec l'indication des prix des chambres et de la pension.

Apprentissage de la cuisine. La Fédération des hôtels et des restaurants des pays rhénans, réunie dernièrement à Rüdersheim en assemblée générale, a décidé que chaque sociétaire employant pendant toute l'année dans sa cuisine au moins deux professionnels sera tenu de former un apprenti cuisinier. Cette mesure a pour but de remédier à la pénurie de bons cuisiniers constatée depuis longtemps dans le pays.

Une foire de l'alimentation aura lieu à Dijon du 12 au 18 novembre. De nombreux visiteurs de Lausanne et de Genève se sont déjà rendus à la dernière foire gastronomique de Dijon, l'année dernière à pareille époque. De leur côté, des Dijonnais ont visité la récente exposition alimentaire de Genève. Des menus de haute cuisine bourguignonne seront exécutés pendant toute la durée de la foire dans les principaux hôtels et restaurants de Dijon. Cette deuxième foire sera beaucoup plus importante que celle de l'an dernier.

La taxe de séjour à Nice. Le conseil municipal de Nice a voté à l'unanimité un projet modifiant le mode de perception de la taxe de séjour. Celle-ci ne sera perçue que pendant la saison climatique, soit du 1er octobre au 31 juillet suivant. Elle sera complétée aux hivernaux pour une durée de 28 jours, le jour d'arrivée et le jour de départ ne comptant que pour une demi-journée. Les enfants au-dessous de sept ans, les assises, les invalides de guerre, les personnes descendues dans les hôtels et les pensions dont le prix moyen des chambres est inférieur à 2 fr. par jour ou occupant un logement dont le loyer mensuel est inférieur à 30 francs, les fonctionnaires dans l'exercice de fonctions officielles, les personnes établies en ville et payant une contribution mobile seront exonérés de la taxe de séjour. En outre, des réductions sont prévues pour les membres des familles nombreuses, à savoir 30 % pour les membres des familles complaint trois enfants, 40 % pour quatre enfants, 50 % pour cinq enfants, 60 % pour six enfants et 70 % pour sept enfants et plus. Cette décision doit être soumise à l'approbation du Conseil d'Etat.

Le congrès de Stresa. Les 10 et 11 octobre a eu lieu à Stresa, au théâtre Rossini, un congrès des syndics (présidents de communes) et des ho-

teliers des stations balnéaires, thermales et climatiques italiennes. Quinze sénateurs, 220 députés, 226 syndics et 84 propriétaires d'hôtels avaient envoyé leur adhésion au congrès. Tous les principaux journaux de l'Italie étaient représentés. Les participants effectifs, très nombreux, avaient à discuter les questions suivantes: moyens de favoriser et de développer le mouvement des étrangers en Italie, — le progrès des stations balnéaires, thermales et climatiques italiennes et la concurrence des stations étrangères, — nécessité de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos des moyens d'attirer l'élément étranger en Italie, plusieurs orateurs ont soulève la question des maisons de jeu. L'assemblée a émis un vœu demandant que le jeu soit autorisé, mais réglementé et organisé de manière à le rendre aussi peu dangereux que possible. Une discussion s'est engagée également au sujet de l'Office national pour les industries touristiques. D'après les compétentes rendus des journaux, le congrès s'est occupé surtout des intérêts des communes. L'hôtelier, en minorité, semble y avoir joué un rôle plutôt efficace. — Le congrès s'est terminé par un grand banquet, très brillant et très réussi, à l'Hôtel Regina.

## Informations économiques

Le taux des prêts hypothécaires. Le Conseil général du Crédit foncier vaudois, réuni le 20 octobre, a discuté une proposition du Conseil d'administration d'abaisser à 5 % le taux de tous les anciens prêts hypothécaires à partir de la première échéance de 1923. Le Comité de surveillance et la commission du Conseil général étaient d'accord en principe d'accepter cette proposition. Néanmoins le Conseil général s'est vu obligé d'ajourner toute décision jusqu'à ce qu'on connaisse le résultat de la votation populaire sur l'initiative du prélevement sur la fortune, ainsi que les conséquences de cet événement sur le marché financier et sur l'économie générale du pays.

Vins étrangers. En France, le marché demeure calme et les cours ne varient guère. En général, la quantité est abondante; la qualité est très variable, mais on y remédiera par les égalisations. — Le prix des raisins baisse en Italie, mais le marché y est devenu plus actif. — C'est le contraire qui se produit dans la province rhénane et en Moselle, où les raisins pourrissement et où les offres sont presque nulles à cause de la hausse continue des prix. Bonne récolte, mais de faible qualité, dans le Palatinat. — En Hongrie, marasme complet. Les frontières se ferment les unes après les autres et les propriétaires sont forcés d'encaver. Même constatation en Yougoslavie et en Roumanie. — En Autriche, la récolte se fait dans des conditions déplorables et la qualité est très inférieure. Néanmoins le marché inférieur est assez actif à cause des droits prohibitifs d'importation. — En Tchécoslovaquie, l'écoulement de la récolte est très difficile à cause du recul formidabe de la consommation.

Pommes de terre. Les conditions défavorables de la température pendant la croissance et la récolte des pommes de terre rendent nécessaires cette année des précautions spéciales pour l'en-cavage, surtout si la provision est considérable comme dans un hôtel. En premier lieu, il est indispensable que la cave soit bien aérée, tout en veillant au gel. En aucun cas les tubercules ne doivent reposer directement sur le sol. Le meilleur système consiste à les placer dans des compartiments construits en lattes distantes de 2 à 3 cm. Le fond, également en lattes et non en planches, laisse un espace vide entre le sol de la cave et les tubercules. D'autre part, pour que l'on puisse facilement pénétrer parmi les tubercules, l'épaisseur de la couche de pommes de terre ne devrait pas dépasser un mètre. Évidemment on peut superposer plusieurs compartiments en laissant entre eux un certain vide. Il ne faut jamais encaver des pommes de terre encore humides. Les expériences faites prouvent qu'en observant ces précautions on réduit à un minimum les pertes en tubercules pourris et en qualité de la féculé.

**Kauf- event. Mietgesuch**  
Routinierter Hotelier-Restaurateur sucht auf kommendes Frühjahr rentables, gut eingerichtete  
**Hotel** auf gutem Platze zu kaufen event. zu pachten. Jahresgeschäft bevorzugt event. solches mit längerer Saison dauer. — Offerten mit detaillierten Angaben unter Chiffre F. Y. 2728 an die Schweiz. Hotel-Revue, Basel 2.

**Messer - Putzmaschinen**  
neuester Konstruktion empfiehlt  
Schwabenland & Co, Zürich



**BIRMO**  
Birmenstorfer Bitterwasser  
Birmo. Einziges, schweizerisches, burgativ, ärztlich anerkanntes Bitterwasser.  
Birmo A.-G., Birmenstorf

**PASSUGG**

Medizinal- und  
Tafel-Wasser  
von Weltfruf.  
Man verlange  
Analysen.

**Schweizer-  
Werde**

Lucius-Quelle. Jodhaltige alkalisch-natriumatische Glaubersalz - Quelle.  
Export - Verwaltung Kurhaus Tarasp

(Engadin)

**EGLISAU**  
Stellt Eglisauer auf den Tisch, denn es ist gut und schweizerisch. Neue hygienische Quellenfassung.  
Versandureau  
Eglisau.

**TARASP**

Lucius-Quelle. Jodhaltige alkalisch-natriumatische Glaubersalz - Quelle.  
Export - Verwaltung Kurhaus Tarasp

(Engadin)

**Tafelmesser  
aus la. rostfreiem Stahl**  
liefern wir sehr vorteilhaft.  
Verlangen Sie bemerkerte  
Offerte!

**Gebr. Banholzer, Solothurn**  
G E R Ü N D E T 1790  
Verlangen Sie unsere neue  
2729 illustre. Glaswaren-Preisliste!

**Hôtelier suisse**  
40 ans, mais sans enfant, expériences internationales, ayant desserré, dirigeant depuis 10 ans hotel, important, désire direction analogue pour l'hiver, éventuellement à l'année. — Ecrire à Case 1019 Lausanne.

**A.-G. Möbelfabrik Horgen-Glarus in Horgen**  
Vorteilhafteste Bezugsquelle in  
**MOBILIAR**  
für Restaurants, Cafés, Speise-Säle, Vestibules etc.  
2729

**Le marché des vins.** En Valais, malgré la qualité, l'écoulement de la récolte reste plutôt difficile. Vers la fin des vendanges, on avait expédié par chemin de fer et camions automobiles environ trois millions de litres de moût. — A Ollon, la quantité n'est que moyenne, mais il n'y a pas de pourriture et les sondages font prévoir une bonne qualité (78 à 84 degrés au début de la vendange). Une vente s'est effectuée à Aigle au prix de 92 centimes le litre de vendange, récolte aux frais du vendeur. A Yverdon, aux mêmes conditions, on a obtenu 85 et 88 centimes, contre plus de 2 fr. en 1921 et 1920. Une assemblée de producteurs et d'acheteurs de Villeneuve s'est arrêtée sur un prix de 36 fr. la brantée de 45 litres de vendange, ce qui représente 80 centimes le litre. — A La Côte, la récolte est en général deux fois plus considérable que l'année dernière. La qualité est satisfaisante (78 degrés à Morges). Les producteurs ne vendent qu'ici ce qu'ils ne peuvent pas encaver faute de place et les prix restent très variables. On signale des accords entre producteurs pour l'encaissement et la vente en commun, par exemple à Crissier, où l'association a payé 50 centimes à ses membres, qui peuvent compter en outre sur une répartition des bénéfices. Les prix de 60 et 65 centimes sont assez communs. — Les ventes sont rares également dans la conférence d'Orbe, où les caftiers n'offrent que 40 centimes. — A Grandson, les vendanges sont terminées depuis quelques jours; la quantité a été très variable. — Les marchands de Neuchâtel cherchent à acheter à 35 et 38 fr. la gerbe de 100 litres de vendange, mais les propriétaires préfèrent encaver et les marchés sont rares. — Une conférence de producteurs, de commerçants et de caftiers, réunie le 19 octobre au Palais fédéral, a constaté le fort succès qui s'est produit dans la consommation du vin et les difficultés que rencontre l'écoulement de la récolte, évaluée pour l'ensemble de la Suisse à un million d'hectolitres. Une action de secours est envisagée en faveur des viticulteurs au moyen de la création d'une coopérative avec subvention fédérale temporaire et de prêts à un taux modéré consentis par les cantons. Une commission a été chargée d'étudier de plus près les mesures proposées. En attendant la reprise des affaires, qui ne saurait beaucoup tarder, on encave le plus possible dans les régions de production.

## Nouvelles diverses

**Le football affraction touristique.** Le 19 novembre se disputerà à Berne le 3me match international de football Hollande-Suisse. Des pourparlers sont engagés en vue de l'organisation de trains spéciaux de la Suisse orientale et de la Suisse romande. En Hollande également on envisage l'organisation d'un train spécial. En plus des joueurs et des officiels, ce train doit amener en Suisse environ 250 personnes. On compte sur une dizaine de milliers de spectateurs.

**Propagande tunisienne.** Suivant le journal « La Dépêche tunisienne », le prince de Waldeck et le comte de Byron, qui ont entrepris à Carthage des fouilles d'un grand intérêt archéologique, se sont rendus aux Etats-Unis, où ils font une tournée de conférences illustrées de films en vue d'intéresser les Américains aux ruines de l'ancienne capitale. Ils se rendront ensuite au Canada et

en Angleterre. — Un transatlantique ayant à bord un millier de touristes faisant le tour du monde fera escale à Tunis vers le commencement de février.

**Ce que nous mangeons dans les villes.** L'annonce suivante a paru dans le « Courrier du Val-de-Travers » : « Avis au public du Val-de-Travers. Les bouchers du Val-de-Travers informer leur bonne clientèle que la viande du bœuf abattu aux abattoirs de Fleurier et provenant des pâtures du Mont-Barre et du Chalet-des-Prés est expédiée dans les grandes villes et qu'il n'en sera vendu dans aucune des boucheries de nos villages. » — Il paraît que les « grandes villes » n'ont rien à craindre de la fièvre aphthosuse. Tant mieux! Mais je conseillerai aux bouchers des grandes villes d'écouler leurs saucisses, autant que possible, dans les magasins de la campagne...

**Lausanne.** La salle d'armes de la Dacalouze et de l'Université, se trouvant trop à l'étrroit dans ses anciens locaux des Galeries du commerce, a été transférée le 1er octobre à l'ancien hôtel Richemont. La nouvelle salle touche à la perfection. Rien n'a été négligé pour assurer aux amateurs de l'escrime le plus parfait confort avant, pendant et après les leçons. Celles-ci se donnent non seulement dans la salle, mais aussi en plein air, sur la magnifique terrasse couverte. Le jardin lui-même sera utilisé pendant la bonne saison. L'inauguration officielle a eu lieu le 26 octobre, en présence d'escrimeurs de toute la Suisse. — Encore une attraction lausannoise, et peut-être non la moindre pour beaucoup d'étrangers.

**L'éloge de l'alcool par des savants anglais.** Au cours de la dernière réunion de l'Association médicale britannique, le professeur Mellanby, de Sheffield, a déclaré que l'alcool est un aliment précieux pour les gens bien portants et surtout pour les malades. Sir James Barr, de Liverpool, a affirmé que l'alcool est l'un des meilleurs agents de la paix sociale et que les troubles intérieurs sont causés en majeure partie par la chercher d'alcool. Il est remarquable que les plus sanguinaires parmi les « excès » irlandais ou russes sont pour la majorité des abstiens. Sir Frederick Mott, pathologiste des astiles du comté de Londres, a exprimé l'avis que l'alcool ne produit pas la folie, mais qu'il a le mérite de conduire plus tôt à l'asile les gens qui doivent un jour ou l'autre devenir fous. Un médecin américain, le docteur John T. Mac Curdy, de New-York, a soutenu la thèse plus hardie encore que l'alcoolisme est un bien-fait pour l'humanité, parce qu'il aide à l'élimination des faibles et opère ainsi une sélection dans la race. Des cobayes ayant absorbé chaque jour, pendant plusieurs années, suffisamment d'alcool pour les envier, ont succombé en partie, mais ceux qui ont survécu sont exceptionnellement forts. L'histoire prouve du reste, a relevé le Dr Mac Curdy, que toutes les races dominantes, depuis la plus haute antiquité, consommaient des boissons alcooliques.

## Trafic

**Les places réservées dans les directs.** A partir du 15 décembre les places ordinaires de 1re et 2<sup>e</sup> classes dans les trains directs, éventuellement wagons directs Interlaken-Calais-Boulogne, pourront être réservées, contre paiement préalable

d'une finance d'un franc par place, pour tout le parcours sur territoire suisse; cette disposition ne concerne pas le trafic intérieur suisse.

**Une enquête.** A plusieurs reprises, l'attention du Conseil d'Etat vaudois a été attirée sur le préjudice que cause à certains commerces et industries: hôtellerie, restaurants, cafés, garages et autres entreprises dépendant du tourisme, l'interdiction de la circulation des automobiles le dimanche après-midi, alors que cette circulation reste libre dans les cantons voisins de Fribourg et du Valais et partiellement à Genève. La question devant être soulevée de nouveau le printemps prochain, le Conseil d'Etat vaudois a ouvert une enquête dans les communes pour savoir s'il est vrai, comme on le lui assure, que l'opinion publique est devenue favorable à une atténuation des prescriptions actuelles, éventuellement à leur abrogation complète. Espérons que le résultat de cette consultation sera favorable à l'hôtellerie vaudoise.

**Une conférence internationale des chemins de fer** s'est réunie à Paris le 17 octobre, sur la demande des grands réseaux français et à la suite d'un vœu émis par la commission des transports de la conférence de Gênes. Toutes les principales administrations ferroviaires des pays d'Europe, à l'exception de la Russie, y étaient représentées. Des délégués de la Chine et du Japon ont été admis également. La Suisse avait envoyé quatre délégués. — La cérémonie et le banquet d'ouverture ont été présidés par M. Le Trocquer, ministre français des travaux publics, qui a fait ressortir l'urgence nécessitant d'une amélioration des communications et des relations internationales. Le président de la conférence, M. Manger, doyen des délégués de la France, a exposé les buts du congrès: établir le trafic international dans des conditions au moins aussi satisfaisantes qu'avant la guerre; résoudre la question des trains directs; remédier aux inconvénients procédés dans les transports internationaux, par les variétés du chargement; créer, sous le nom d'Union internationale des chemins de fer, une conférence permanente des administrations ferroviaires européennes. — Ce nouvel organisme devra travailler à unifier et à améliorer les conditions d'établissement et d'exploitation des chemins de fer et ce qui concerne le trafic international européen. Le comité, présidé par M. Manger, comportera 12 membres. Les trois vice-présidences ont été attribuées à l'Angleterre, à l'Italie et à l'Allemagne. M. Niquille représentera la Suisse au comité. Une commission a été chargée d'examiner le projet de statut élaboré par le comité de direction.

## Tourisme

**Tourisme français.** Le Conseil supérieur du tourisme s'est réuni le 20 octobre sous la présidence de M. Le Trocquer, ministre des travaux publics. M. Fernand David, sénateur, ancien ministre, président de l'Office national du tourisme, a rappelé les efforts réalisés et les résultats obtenus par l'Office. Le ministre des travaux publics s'est réjoui de ces progrès, notamment en ce qui concerne la propagande à l'étranger. Il a félicité l'Office du bon fonctionnement de ses bureaux hors de France, ainsi que de ses publications de vulgarisation et de renseignements si ap-

préciées des touristes, du commerce, des syndicats d'initiative et de l'industrie hôtelière. M. Hughes Le Roux a exposé l'organisation et les efforts de la Confédération du tourisme français; il a réclamé la protection des passagers et affirmé l'intérêt que porte le Sénat à l'industrie touristique française. M. Dal Piaz a énuméré les résultats obtenus par la Compagnie française du tourisme, dont les bénéfices sont consacrés à la propagande générale ainsi qu'à des subventions à l'Office national du tourisme et aux fédérations de syndicats d'initiative. M. Defert a indiqué dans quel esprit d'union le Touring Club de France et le Club alpin français ont joint leurs efforts à ceux de l'Office national du tourisme. M. Audiger a remercié l'Office du concours moral et pecuniaire qu'il apporte à l'Union des fédérations de syndicats d'initiative, dont l'action devient de jour en jour plus importante. Enfin l'Assemblée a félicité le ministre des travaux publics de l'introduction de wagons-lits de 2me et de 3me classe sur le réseau de l'Etat et a exprimé le vœu que toutes les compagnies procèdent à cette amélioration.

## Bibliographie

**Les classes moyennes et la politique.** La Bibliothèque des classes moyennes s'est enrichie d'un nouveau petit volume qu'elle doit à M. O. Leimgruber, docteur en droit, secrétaire au département fédéral des chemins de fer. L'ouvrage est intitulé: « Les classes moyennes et la politique ». Dans une courte introduction, l'auteur définit la politique et rappelle les grands principes qui doivent diriger toute politique saine. Le travail proprement dit est divisé en deux parties. La première traite du programme politique des classes moyennes, divisé en programme théorique et programme pratique. La seconde expose la manière de réaliser ce programme. Ici nous trouvons de fort intéressantes dissertations sur l'organisation des classes moyennes, sur la propagande par la parole, par la plume et par la presse, sur la représentation des classes moyennes dans les autorités législatives, enfin sur l'activité politique des classes moyennes. Il ne suffit plus aujourd'hui de se plaindre de la dureté des temps et de souffrir sans réagir contre le mal. Il faut imiter les autres classes sociales et jouer des coudes pour se faire une place au soleil. M. Le Leimgruber constate que le 25,5% de tous les habitants de la Suisse exercent une profession quelconque appartenant aux arts et métiers et au petit commerce. Ils devraient donc être représentés aux Chambres fédérales par 57 à 58 députés, au lieu d'avoir une huitaine seulement. La situation est la même au cantonal. En Suisse romande, toute proportion gardée, les classes moyennes devraient avoir 174 députés dans les différents Grands Conseils et 12 à 15 députés aux Chambres fédérales. Ces chiffres parlent un langage bien clair: il est temps que les classes moyennes, sans pour cela négliger leurs efforts sur le terrain économique, étendent leur action sur le terrain politique si elles veulent voir leurs intérêts vitaux équitablement sauvegardés. Tous ceux qui s'intéressent à ce grave problème se procureront auprès de l'administration de l'Artisan et commerçant romands à Fribourg l'instructive brochure de M. le Dr O. Leimgruber. Mg.

## Rüegger's Buchhaltung

für Hotels, Pensionen, Restaurants etc. ist überschwindend einfach, praktisch und billig, ein wirkliches Ideal-System für mittlere und kleinere Betriebe. Prospekt durch E. Rüegger, Dir. Castell, Zuerich.

**MELFOR**

### Fragen Sie Ihre Kollegen

ob sie nicht ausdrücklich oder neben dem gewöhnlichen Weissgeist den feinsten und bekennlichsten Tafelwein „Melfor“, der sich im Preis weit sehr ausgibt, kaum höher stellt, verwenden. „Melfor“ ist aus aromatischen Kostengespannen mit Honigzucker hergestellt. „Melfor“ ist Meisterwerk eines geschickten der Geschmack nicht „Melfor“ weiß er für Soße, Früchte, Speisen eine pikante aromatische Würze ist. Verlangen Sie gratis Muster und Prospekte.

**Schweiz. Speise-Essig-Fabrik**  
„Melfor“ Aarau.

### AUTOMOBIL ZU VERKAUFEN

Ersklassiger Benz-Wagen, gelbgrün, 25/55 P.S., sehr bequem und komfortabel eingerichtet, mit sämtlichen Neuerungen (Innenheizung und -beleuchtung, Pneumatisches Pumpen), prima Bergsteiger, ist Verhältnisse halber Russort billig abzugeben; für Hotel sehr geeignet. Offeraten unter Chiffre G. Z. 2714 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.



## LIEBIG

### FLEISCH - EXTRAKT

IST DIE EINZIGE LÖSUNG DES PROBLEMS:  
Oekonomisch und dennoch gut kochen!

Das Hilfs- und Sparmittel,  
das Ihre Speisen verfeinert  
ohne den Beigeschmack von  
gewöhnlichen Würzen zu  
hinterlassen.

Gratis-Muster durch das General-Depot für die Schweiz:  
JEAN HAECKY IMPORT A.-G. BASEL

**Eis-, Kühl- und  
Gefrieranlagen**

## HOTEL

à vendre pour fin de liquidation à Bordighera, près de San Remo, la station d'hiver la plus renommée de la Riviera italienne. L'hôtel compte 80 chambres élégamment meublées, un très grand par, des salons élégants au rez-de-chaussée pour restaurant, ascenseur et toutes les autres commodités modernes, avec une clientèle étrangère choisie. Prix 350,000 francs suisses. — A vendre également un autre Hôtel à Bordighera, peu petit, avec 45 chambres, très grand par, garage, avec mobilier complètement, neuf. Prix 150,000 francs suisses, immeubles non compris. — Pour traiter s'adresser à **M. Ferrero Giovanni**, Via Garibaldi No 20, Turin. 2717

ZU VERKAUFEN: Wegen Auflösung der Gesellschaft wird zu aussergewöhnlich günstigen Bedingungen das altebekannte, in vollem Betrieb stehende

### Hotel Bregaglia Promontogno (Bergell)

zum Kauf ausgeschrieben. Das Haus enthält zirka 60 Betten selbst zum Zubehör, hat grossen Park und Gartenanlagen, 12,000 m<sup>2</sup> messend. Zufolge der neuerrichteten regelmässigen Auto-Post-Verbindungen mit St. Moritz, einreisend, und Chiavenna-Comesee-Massiv, anderseits mit Bergell, kann den frischen Luftstrom ungehindert und als Zuflucht eine Station eröffnen. Das Hotel Bregaglia wird samt Mobilier und vollständig betriebsfähiger Einrichtung weit unter dem Schatzungspreis und bei sehr bescheiden Anzahlung abgegeben. — Jede nähere Auskunft erteilt auf gell. Anfragen Samaden, Oktober 1922.

Namens des Verwaltungsleiters

Der Präsident:

J. G. Glöer-Töndury.

Berücksichtigt die Inserenten der Hotel-Revue

### Billards-Besitzer

Wenden Sie sich an Unterzeichneten für die Instandstellung von Billards. Alle Zubehörden. Billige Preise. Prima Referenzen. — Es empfiehlt sich höflich:

### Fr. Baeriswyl

Billardier, Schindlerstrasse 20, Zürich 6  
Telephon Hottingen 3509

**NEUCHÂTEL CHÂTEENAY**  
Fondé 1796  
HORS CONCOURS - MEMBRE DU JURY  
Blanc : Goutte d'Or • BERNE 1914 • Rouge : Cuvée réservée

